

22 avril 1930.

CA

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous m'avez adressée le 5 mars, relativement à des tableaux qui se trouvent en votre possession, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ces œuvres ne peuvent intéresser nos Musées. Si vous désirez avoir l'avis du Musée de Courtrai, c'est à ce Musée même qu'il faudra vous adresser.

Le peintre belge François Du Mont a vécu à Bruxelles et à Paris dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Son nom figure dans les catalogues des Salons d'Anvers et de Gand de 1870 à 1880.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Helmuth Duve

Privatgelehrter

Königsweg, 25

Kiel.

16 avril 1930.

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous m'avez  
adressée le 5 mars, relativement à  
des tableaux qui se trouvent en votre  
possession, j'ai l'honneur de vous  
faire connaître que ces œuvres ne  
peuvent intéresser <sup>notre</sup> le Musée de Bruxelles.  
Si vos desirs ont l'avis du  
Musée de Courtrai, c'est à ce musée  
même qu'il faudra vous adresser.

[Le peintre belge François Du Mont  
a vécu à Bruxelles et à Paris  
dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>  
siècle. Son nom figure dans les

Catologues des Salons d'œuvres et  
de Jouet de 1870 à 1880.

Veuillez agréer, Monsieur, mes  
salutations distinguées.

Le Com. en chef.

Helmuth Duve, Privatgelehrter  
Kiel, Königsweg 25.  
Deutschland

Kiel, den 5. März 1930.

Monsieur le Conservateur Général des Musées belgiques

Bruxelles  
-----  
Ministère de Culture.

Sehr geehrter Herr General-Conservator.

Aus dem Besitz eines alten Onkels habe ich zwei Gemälde geerbt, die von dem französischen (oder belgischen?) Maler Francois Du Mont stammen, von dem das Museum in Coutrai einige Bilder besitzt, und der auch in Brüssel vertreten sein soll. Es handelt sich um Ölgemälde (Pendants) mit je zwei Andächtigen in einem Kircheninterieur. - So lieb mir die Bilder sind, nötigen mich leider wirtschaftliche Umstände, sie zu veräußern, und ich frage höflichst vor, ob vielleicht eins der belgischen Museen (Coutrai?) Interesse dafür hat. Die Zahlung nach dem zu vereinbarenden Preise ließe sich vielleicht durch das Reparationskonto ermöglichen. Ihrer geschätzten Rückäußerung gern entgegen.  
sehend begrüße ich Sie mit vorzüglicher Hochachtung

*Helmuth Duve*